

# ELEMENTAIRE

## L'ENFANT

Nom - Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : ..... Sexe : .....

.....  
 Classe à la rentrée de septembre 2020 : .....

## PARENTS

**Merci d'écrire très lisiblement**

Parents	Mère	Père
Nom-Prénom		
Situation familiale (cocher la case correspondante)	Mariés, pacsés ou vie commune <input type="checkbox"/> Séparé ou divorcé <input type="checkbox"/>	En cas de séparation ou divorce joindre copie du jugement (s'il y a)
Adresse		
Téléphone	Fixe :	Fixe :
	Portable :	Portable :
	au travail :	au travail :
Email		
Profession		
Employeur		

## AUTORISATIONS

En cas d'accident ou de maladie grave, **autorisez-vous** le personnel de la Mairie de CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE à prendre pour vous, les mesures d'urgence qu'il estimera nécessaire ?

(Appel de votre médecin traitant ou de tout autre médecin disponible, transfert en établissement hospitalier)

Oui

Non

	NOM et adresse	Téléphone
Médecin traitant		
Si père et mère injoignables autres personnes à contacter en cas d'urgence	Nom et lien de parenté	Téléphone

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant auprès des services de la mairie.

## ALLERGIES

Pour qu'une allergie soit prise en compte vous devez fournir **impérativement**

le **Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.)** établi avec l'allergologue de votre enfant

Le PAI sera validé au cours d'une réunion entre la Directrice de l'école, le médecin scolaire, le représentant de la mairie, le prestataire en charge de la restauration scolaire et les parents

## INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

**Régulier** : (tarif : 3,50€) votre enfant mange 1,2,3 ou 4 jours par semaine à la cantine, toujours les mêmes jours, Chaque semaine, tout au long de l'année.

**Occasionnel** : (tarif : 4,00€) votre enfant mange une fois de temps en temps (sur inscription)

**ATTENTION** : en cas d'oubli ou de retard d'inscription ou de paiement le tarif sera de **7,00€**

Régulier (cocher ci-dessous les jours de présence)

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Occasionnel

### **ATTENTION :**

Chaque nouvelle inscription, doit être signalée durant les jours et heures de permanence

**En mairie les mardis et vendredis de 8h30 à 10h.**

En cas d'absence pour maladie, le repas du jour ne pourra être décompté, ceux des jours suivants le seront.

Prévenir au plus tôt en mairie : 04 75 90 69 40 ou [cantine@chateauneuf-du-rhone.fr](mailto:cantine@chateauneuf-du-rhone.fr)

A Chateauneuf-du-Rhône

Le :

Signatures des parents

LE PÈRE

LA MÈRE